

19 2 AVR. 1984

1198 /15.08.01

Visa pour 3 arbitres.

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur
de la République d'Uganda au Rwanda
K I G A L I

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de porter à votre
connaissance que le match KAMPALA C.C. V/S DESPORTIVO MAPUTO du
8 Avril 1984 sera officié pour le trio arbitral rwandais.

A cet effet, je vous demanderais de
faciliter les formalités d'obtention de visa pour l'Ouganda à Messieurs
GATERA Jonathan, SEBARUTU Joseph et MULINDABIGWI Athanase désignés
par la fédération rwandaise de Football. Le départ est prévu le 4
Avril 1984 et le retour le 10 Avril 1984.

Je vous prie d'agréer, Monsieur
l'Ambassadeur, l'expression de ma très haute considération.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif

~~NDINDILYIMANA Augustin~~

~~Major RCM~~

